

RAPPEL

Aux organisations et personnes intéressées

Genève-Suisse, novembre 2011

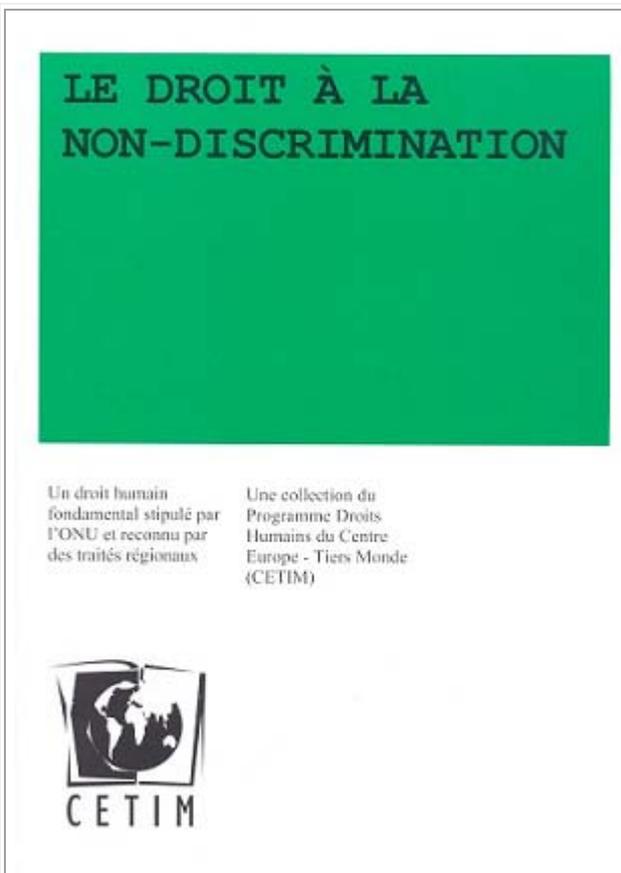
Le CETIM vient de publier la 13ème brochure didactique et informative sur certains droits humains : **LE DROIT À LA NON-DISCRIMINATION**

Cette publication est disponible gratuitement auprès du CETIM pour les mouvements sociaux du Nord et du Sud et est facturée au coût d'impression (+frais de port) pour les individus.

Elle est téléchargeable gratuitement en français, espagnol et anglais sur notre site internet:

http://www.cetim.ch/fr/publications_non-discrimination.php

Meilleures salutations
Le CETIM



La non-discrimination, avec son corollaire qu'est l'égalité, a une place particulière parmi les dispositifs des droits humains, étant donné que tous les droits humains (économiques, sociaux et culturels) doivent être mis en oeuvre pour tout être humain sans discrimination et en toute égalité.

Les instruments internationaux en matière de droits humains interdisent toute exclusion, restriction ou tout autre traitement différencié au sein d'une communauté, mais aussi entre des communautés – qui ne se justifient pas et qui compromettent les droits humains par toutes et tous sur la base du principe de l'égalité.

Lorsque l'on observe le monde contemporain dans cette optique, on constate que des millions de personnes continuent d'être discriminées à travers le monde en raison de leur appartenance à un peuple ou à une ethnie, de leur langue, de leur croyance religieuse, sociale et/ou économique, de leur ascendance, de leur opinion politique, de leur âge ou de leur orientation sexuelle.

Il existe une quantité abondante de publications sur la question de la discrimination, mais elles se concentrent bien souvent sur un de ses aspects (éducation, liberté d'opinion et d'expression, etc.) ou sur une catégorie de personnes (femmes, autochtones, groupes religieux, migrants, etc.). La présente brochure offre « une vue d'ensemble » des multiples facettes de la discrimination.

Editions CETIM, 64 pages, JUIN 2011

TABLE DES MATIERES

Introduction

I. Définition internationale et contenu du droit à la non-discrimination

Sous l'angle des droits civils et politiques

Sous l'angle des droits économiques, sociaux et culturels

II. Autres textes pertinents

Au niveau international

Au niveau régional

III. Obligations des Etats

A) Mesures législatives et administratives

B) Mesures judiciaires

C) Coopération internationale

IV. Mise en œuvre et mécanismes de contrôle disponibles

A) Au niveau national

B) Au niveau régional

1. La Cour européenne des droits de l'homme

2. Le Comité européen des droits sociaux

3. La Cour interaméricaine des droits de l'homme

4. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

C) Au niveau international

1. La Cour internationale de Justice

2. Les organes de traités de l'ONU en matière de droits humains

3. Les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme

V. Perspectives des conférences mondiales contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée

Conclusion

Annexe

--

CETIM - Centre Europe-Tiers Monde

6, rue Amat

1202 Genève

Suisse

Tél.: +41 22 731 59 63

Fax: +41 22 731 91 52

www.cetim.ch